

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Le Cercle de l'Harmonie

Assemblée Générale

Octobre 2023



# RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE, MIREILLE MAVRIDES



## 2022/2023 : une année de transition et de nouveaux défis

Depuis la dernière AG, avec la nouvelle équipe et l'arrivée de Suzanne Guillemot, notre chargée de projet, nous avons entrepris de faire du Cercle « un tiers lieu ». Qu'est qu'un tiers lieu ? Un lieu ancré sur un territoire, un espace où se font des activités diverses, un espace où se côtoient des acteurs divers, un lieu culturel, un lieu de mutualisation, un lieu nourricier.

C'est l'aboutissement d'un projet qui commence en 2017 : 7 années de travail acharné malgré la parenthèse Covid.

Les critères que nous avons défini pour être un tiers lieu :

- l'animation socioculturelle de quartier
- la valorisation du patrimoine et des traditions
- la programmation culturelle
- l'alimentation durable et le bien être
- l'accès aux droits et la citoyenneté

Notre tâche est qu'il soit reconnu par les décideurs, les financeurs. Notre travail reste immense car des freins nous empêchent d'avancer comme nous le voudrions. Après les 2 années covid 2020/2021, en 2022 la fréquentation au cercle n'a plus été la même : nous sommes passés d'un chiffre d'affaire de 170 000 euros à 102 000 euros, alors que les frais fixes ont augmenté. Nous devons également faire face aux coûts de plus en plus importants de la gestion de notre patrimoine, les augmentations des coûts salariaux, des prix des achats et des fluides et le manque de reconnaissance institutionnelle.

Malgré cela, nous avons cette année ouvert la boutique « le cercle en vrac » et nous allons prochainement ouvrir le restaurant « EpicéTout ». Un gros chantier et de nouveaux défis attend la nouvelle équipe. L'histoire continue et continuera malgré les difficultés et les épreuves.

# RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE, MIREILLE MAVRIDES



## 2022/2023 : une année de transition et de nouveaux défis

Je quitte mes fonctions de Présidente, je quitte aussi le CA et le Bureau. Partir n'est jamais facile. Je l'avais dit en 2021 puis en 2022.

Pour moi, une belle histoire s'achève. Je crois que j'ai mis toutes mes forces et tout mon cœur dans cette aventure humaine. Je n'ai pas tout réussi et beaucoup de travail reste à faire mais le Cercle est sur de bons rails. Il y a eu des moments formidables de partage et de joie avec beaucoup d'entre vous j'en ressors pleine de beaux souvenirs.

En 2017, je deviens Présidente, j'en suis fière car je suis la première Présidente dans l'Histoire du Cercle de l'Harmonie et j'espère ne pas être la dernière.

Nous avons mis en place avec le CA et Kevin Escalès, ancien coordinateur, un projet pour le cercle qui s'est concrétisé au fil des années 2017/18/19, et qui a été un succès. 2020/2021, le covid est passé par là et a complètement chamboulé la vie des gens et pas mal changé leur façon de consommer, de sortir, d'aller aux spectacles. En 2022/2023, nous sommes repartis bille en tête. Pour les prochaines années, de nouveaux défis attendent le CA mais le jeu en vaut la chandelle.

Je demande à toutes et tous ceux qui m'ont suivi pendant ces 7 années de rester et à des nouveaux d'investir le nouveau CA.

Je remercie toutes et tous les membres des différents CA depuis 2017, les organisations adhérentes, les adhérent.es et les salariés du Cercle, sans qui rien ne serait possible.

**Mireille Mavrides, Présidente du Cercle de 2017 à 2023.**

# EDITORIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le Tiers-Lieu Culturel et Intergénérationnel = Un projet associatif innovant pour se réinventer, s'outiller et accompagner le changement d'échelle et le système de coopération du Cercle de l'Harmonie.**



Depuis 2017, le Cercle de l'Harmonie développe une forte activité tournée vers la programmation artistique et culturelle, l'accueil associatif et l'animation de quartier. Le Cercle de l'Harmonie a obtenu la Licence d'Entrepreneur du Spectacle en 2017 et a fortement augmenté le volume de ses activités de spectacle vivant ainsi que le nombre d'associations accueillies au sein de ses locaux. Durant cette période, le Cercle développe ses premiers partenariats financiers avec le Conseil général des Bouches-du-Rhône et l'Etat via le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

En 2022, le Cercle a connu une période d'instabilité suite à la reprise des activités dans un contexte post-confinement, d'inflation et du départ de Kevin Escalès, salarié coordinateur du Cercle, en charge de nombreuses tâches administratives, financières et de gestion globale des activités. Celles-ci ont été reléguées aux dirigeants bénévoles en attendant le recrutement d'une nouvelle salariée. Malgré cette période complexe, le Cercle a su s'adapter en construisant un nouveau projet associatif.

Pour se renouveler, le nouveau Conseil d'Administration a construit une stratégie de structuration en Tiers-Lieu Culturel et Intergénérationnel permettant la mise en place des conditions d'un collectif durable dans un contexte de transition écologique et sociale. Il s'agit pour le Cercle de répondre aux enjeux liés à son changement d'échelle et de poursuivre une aventure humaine ancrée sur son territoire depuis plus de 130 ans.

Outre la clarification de ses missions en lien avec les besoins de sa communauté, le Cercle de l'Harmonie a mis en place une feuille de route sur la période 2022-2026 ayant comme ambition de transformer le système de gouvernance, de stabiliser le modèle économique et les outils de gestion administrative et financière, de développer la stratégie d'alliances et de partenariats et d'améliorer le système de communication.

De nouvelles perspectives et opportunités s'offrent ainsi au Cercle de l'Harmonie, tant pour son fonctionnement interne que pour la pérennisation de ses activités.

# EDITORIAL

**Le Tiers-Lieu Culturel et Intergénérationnel = un projet qui inscrit pleinement le Cercle dans l'Economie Sociale et Solidaire et l'Education Populaire.**



Pour les années à venir, les priorités du Cercle de l'Harmonie seront de se doter des ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à la mise aux normes ERP (établissement recevant du public) du bâtiment, à son fonctionnement interne, à la gestion des espaces et à la mise en place des activités.

Cette évolution se fera par :

- la consolidation et la diversification des partenariats financiers et opérationnels, publics et privés
- la visibilité et la structuration du travail avec les organisations adhérentes
- l'amélioration de la communication externe
- le renforcement des compétences des membres du Cercle de l'Harmonie,
- une gouvernance adaptée à la stratégie de Tiers-lieu
- une anticipation de la planification des activités
- la reconnaissance institutionnelle en tant que patrimoine culturel
- la mesure des impacts socio-économiques du lieu, dans le respect de ses valeurs et de son histoire

Pour entamer ces actions, le Cercle s'est affilié à différents réseaux dont la Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône (membre depuis 2017), les Têtes de l'Art, le réseau SUD Tiers-lieux et la CRESS-PACA. ARSUD, France Active sont également des organisations ressources dans l'accompagnement au changement du Cercle. Le Cercle a également obtenu un agrément pour accueillir des volontaires en service civique.

En conclusion, cette période de structuration en Tiers-lieu est une nouvelle étape dans l'Histoire du Cercle de l'Harmonie qui n'aurait pas lieu sans l'engagement et le travail militant et bénévole des adhérent.es et organisations adhérent.es.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

# SOMMAIRE

## I. BILAN DU FONCTIONNEMENT 2022

LES CHIFFRES CLES  
NOTRE GOUVERNANCE 2022  
NOTRE EQUIPE SALARIEE 2022  
LES ADHERENTS INDIVIDUELS 2022  
LES ORGANISATIONS ADHERENTES 2022  
NOS PARTENAIRES ET RESEAUX 2022  
PROVENANCE DES FONDS 2022

## II. BILAN DES ACTIVITES 2022

LES EVENEMENTS CULTURELS ET ARTISTIQUES  
2022  
LA MISE A DISPOSITION DE SALLES POUR LES  
ARTISTES ASSOCIES ET LES ORGANISATIONS  
ADHERENTES  
LA LOCATION DE SALLES ET LA COLOCATION

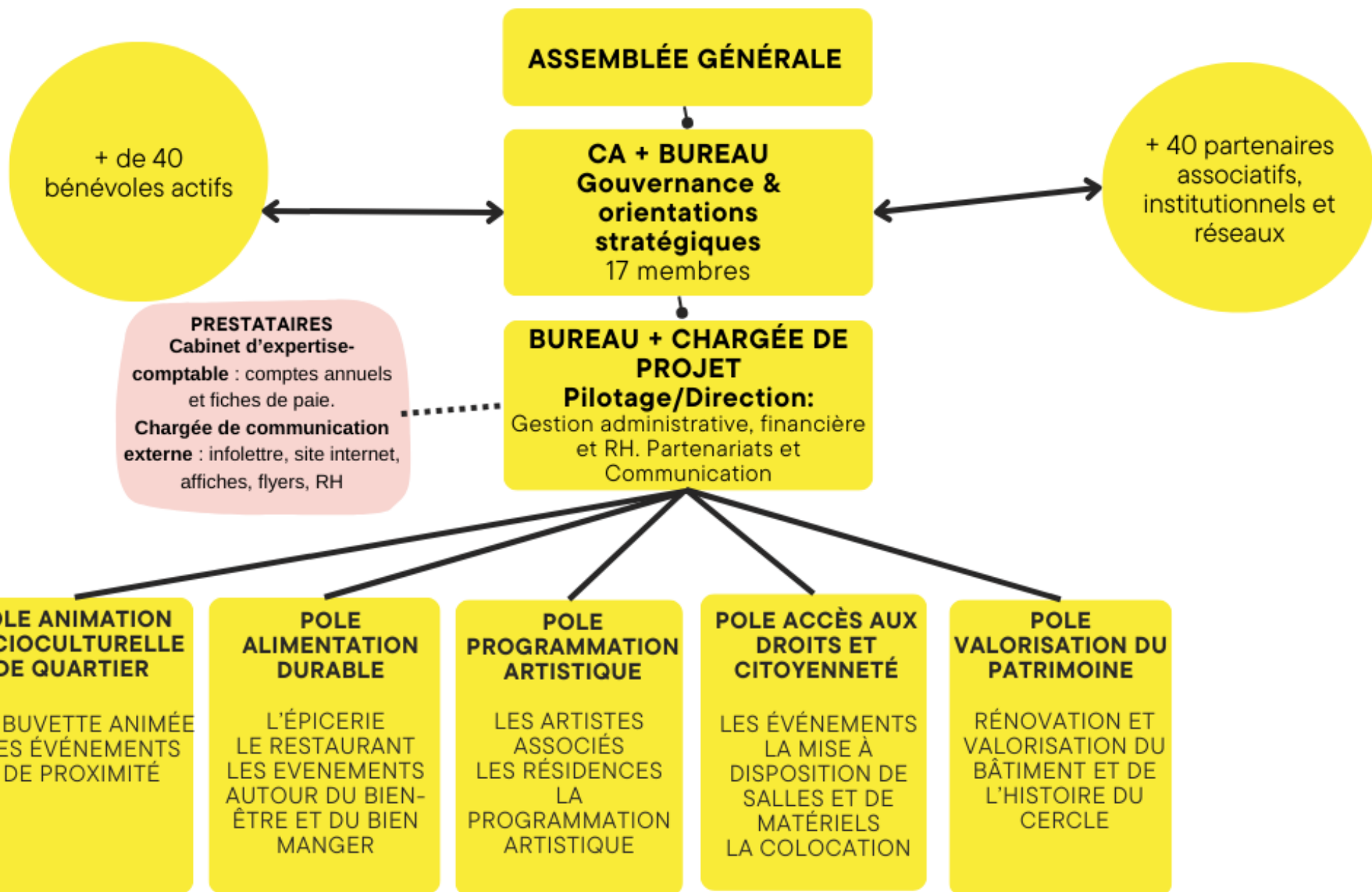
## III. L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE TIERS-LIEU

LA STRUCTURATION DU CERCLE EN TIERS-LIEU  
LES PROGRAMMES D'ACTIVITES DU TIERS-LIEU  
LES ESPACES DU TIERS-LIEU  
LA FEUILLE DE ROUTE DU TIERS-LIEU  
L'ORGANIGRAMME DU TIERS-LIEU  
LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU PROJET DE TIERS-  
LIEU  
L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DU TIERS-LIEU

## CONTACT

**BILAN DU  
FONCTIONNEMENT 2022**

# L'ORGANIGRAMME DU CERCLE DE L'HARMONIE EN 2022/2023





# LES CHIFFRES CLÉS EN 2022

---

## LES ADHÉRENT.ES

- **Près de 30 organisations adhérentes**
- **350 adhérent.es individuel.les à l'année**
- **430 adhérent.es à la journée**

## LES ACTIVITÉS

- **128 activités organisées par le Cercle et/ou ses organisations adhérentes**
- **Plus de 6000 bénéficiaires**
- **200 jours de mises à disposition gratuite de salles**
- **20 jours de location**

## L'ÉQUIPE

- **4 salarié.es/2,4 ETP**
- **17 membres du CA dont 9 membres du Bureau**
- **40 bénévoles actifs**

## LA PROGRAMMATION

- **15 organisations contributrices dans la programmation**
- **8 compagnies/artistes associés au Cercle à l'année**
- **Les femmes artistes mises à l'honneur dans la programmation**

# NOTRE GOUVERNANCE 2022

17 administrateurs et administratrices ont été élu.es en octobre 2022 lors de l'Assemblée Générale du Cercle de l'Harmonie. Cet événement a réuni près de 100 adhérents. Le nouveau CA, élu pour 3 ans, s'est fixé comme priorités de développer le projet associatif du Cercle, d'effectuer les travaux nécessaires à la mise aux normes ERP et de structurer la gouvernance.

En 2022, 6 réunions de CA ont eu lieu et près de 42 réunions de bureau (environ une chaque lundi).

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

**MAVRIDES Mireille** Présidente  
**SCATURRO Maïté** Vice-Présidente  
**KNIBBE Jérôme** Vice-Président  
**COSTA Gérard** Trésorier / Membre bienfaiteur  
**GRANDJEAN Loïc** Vice-Trésorier  
**DUHAMEL Jérémie** Secrétaire  
**DUBUISSON Jean-Paul** Vice-Secrétaire  
**ABBAS Robert** Conseiller Bureau  
**ARAB Mohamed** Conseiller Bureau



**OLIVIER Hélène** Administratrice  
**DIMITRI Jean Luc** Administrateur  
**HAMDI Laetitia** Administratrice  
**PUJALAT Albert** Administrateur  
**RONCAGLIONE François** Administrateur  
**CASANOVA Alain** Administrateur  
**GUILLON Damien** Administrateur  
**PORTEBOIS Elisa** Administrateur

**BERGER YVON** Membre d'honneur

# NOTRE ÉQUIPE SALARIÉE 2022



Patricia KLEYKENS

**Serveuse entre 2006  
et 2012 puis depuis 2017**



Christine SANNA

**Agent d'entretien  
depuis 2018**



Khaled BEL ABBAS

**Agent polyvalent  
depuis 2022**



Suzanne  
GUILLEMOT

**Chargée de projet  
depuis 2022**



Jean-Marc MORANA

**Serveur en 2021 et  
2022**



Kévin ESCALES

**Coordinateur entre  
2017 et 2022**

# LES ADHERENTS INDIVIDUELS 2022

En 2022, ce sont près de 350 adhérents qui ont adhéré au Cercle de l'Harmonie auxquels se sont rajoutés environ 6000 visiteurs occasionnels. Ils font vivre le lieu en tant que simple consommateur ou bénévole actif. Seuls les adhérents à l'année peuvent voter à l'AG.

De nombreux adhérents sont bénévoles au Cercle et s'investissent en fonction de leurs centres d'intérêts et de leurs disponibilités. 6 pôles se sont constitués en octobre 2022 : Trésorerie & Secrétariat / Communication / Adhésion Programmation / Gestion du Patrimoine / Restauration & Alimentation durable

Le temps bénévole a commencé à être comptabilisé, dans les différents documents comptables, sur la base horaire du SMIC, soit 11.27 €/heure au 1er janvier 2022, charges patronales incluses. Cette valorisation correspond à 15 équivalent temps plein. Ce qui est extrêmement important et montre à la fois l'attachement des adhérents au Cercle mais également le besoin du Cercle de se doter des moyens financiers nécessaires au recrutement de salarié.es, notamment pour certaines tâches de coordination et de gestion administrative et financière.



# L'ASSEMBLEE GENERALE 2022 – STATUTS

Lors de l'Assemblée Générale 2022, les adhérents ont validé le changement de plusieurs articles des statuts du Cercle dont l'article 2 – but – qui incorpore la notion d'**économie sociale et solidaire** et l'article 7 qui incorpore le **mécénat et le sponsoring** dans les ressources.

## Article 2 – But

Le Cercle de l'Harmonie encourage au bien et au beau dans la ville d'Aubagne et sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile dans un esprit républicain et laïque. Il contribue au bien-être matériel, moral et intellectuel de ses membres. Le Cercle de l'Harmonie a pour but le développement d'idées d'**éducation populaire** par la création d'un lieu de rencontre, de convivialité et d'échanges pour ses membres et son réseau de partenaires. Le Cercle développe et encourage des actions sociales, culturelles, sportives et de loisirs accessibles à toutes et tous, et soutient la création artistique. Il participe à la promotion de valeurs de mixité sociale, de solidarité, d'échanges intergénérationnels et interculturels et de paix. **Il valorise l'économie sociale, locale, populaire et solidaire** dans la ville d'Aubagne et sur le territoire du pays d'Aubagne et de l'Étoile.

## Article 7 – Les ressources et cotisations

La cotisation est soit annuelle et elle est redevable à partir du 1er janvier de l'année, soit la cotisation à l'activité. Leurs montants sont fixés par le Conseil d'administration et votés en assemblée générale.

Les ressources du Cercle comprennent :

- a – Le montant des cotisations individuelles. Le montant des cotisations collectives des organisations adhérentes au Cercle. Leur montant est fixé par le Conseil d'Administration et approuvé en assemblée générale.
- b – Les recettes de l'organisation de diverses manifestations de loisir, de culture et sportives, etc.
- c – Les subventions de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'Europe....
- d – La gestion de la salle de consommation.
- e – La quote-part des jeux automatiques reversée par l'installateur.
- f – Les recettes des activités (baby-foot, billard, etc....).
- g – La mise à disposition de locaux.
- h – Les dons (mécénat, sponsoring, fonds privés, etc.)

# LES ORGANISATIONS ADHERENTES 2022

Chaque année, ce sont près de 30 organisations qui adhèrent au Cercle à l'année. Sans elles, le Cercle ne serait pas aussi actif sur le plan culturel et artistique. En 2022, 2 réunions entre organisations ont permis de aux organisations de mieux se connaître et de participer à des grands événements.

## Associations artistiques

Les Défricheurs 13 (arts plastiques)  
Force Nez (clown)  
Atypik (clown)  
La Rocket (clown)  
Poètes à vos papiers (musique)  
B4gman promotion (musique)  
La Troupe du songe (théâtre)  
Les Tréteaux du Charrel (théâtre)  
Zone et Cie (théâtre)  
Les Z'Improbagnais (théâtre)  
Fluide Corporation (théâtre)  
Un bout de chemin (théâtre)

## Associations pour la paix

Pouce la Paix  
L'Appel des Cent

## Associations étudiantes

BDE Satisfaction (SATIS)  
STAPS (école d'équitation)

## Associations pour la défense des droits

Ligue des Droits de l'Homme  
Se déplacer en liberté  
Choisir sa Vie  
Association Consommateur Solidaire  
Les Amis de l'Humanité  
L'Union Locale

## Associations Loisirs et Culture

LSR - Loisirs Solidarité Retraités Aubagne  
Wolfram et Art  
AIL  
Culture et Saveurs africaines

## Associations sportives

La Boule Harmonieuse  
Harmonie Cyclisme Aubagne



# NOS PARTENAIRES ET RESEAUX 2022

## NOS PARTENAIRES FINANCIERS ET OPERATIONNELS PUBLICS ET PRIVES



## PRESSE & MEDIAS



## NOS RESEAUX ET STRUCTURES RESSOURCES



# PROVENANCE DES FONDS DU CERCLE EN 2022



## PERSONNES MORALES PUBLIQUES

- Subventions du Département13 : fonctionnement global et investissement
- Subventions du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (FDVA) : fonctionnement global

## PERSONNES MORALES PRIVEES

- Prêts bancaires : Crédit Mutuel
- Cotisations des organisation adhérentes

## PARTICULIERS

- Buvette
- Cotisations
- Dons
- Billetterie et participation aux événements culturels
- Participation aux frais par les colocataires
- Location de salles



# **BILAN DES ACTIVITES**

## **2022**

# Les 128 événements culturels et artistiques 2022

## 9 EXPOSITIONS ET VERNISSAGES

- Expo collective plumes et poils
- Magali Bizot - d'argent
- Françoise Mourot
- Christine Barone
- Bernard Tichadou
- Anis Chelbi accompagné du Collectif Bokolo
- Exposition sur les Femmes afghanes
- Rodger avec une performance artistique
- Exposition photos de Jihad Char

## 15 CONCERTS

- JEAN MARC CARTOSIO
- OUPS POUR LES VŒUX DU CERCLE
- LOUISE O'SMAN
- ELIZ JAZZ
- MIME
- LOS FRALIBOS
- AGNÈS BIHL
- ELVAS ET JO CORBEAU
- B4GMAN
- BOITE A BOULONS
- THOMAS PITIOT
- LOS FRALIBOS
- BG4MAN
- LES PIQUILLOS
- MARCIA HIGELIN

## 5 PIÈCES DE THÉÂTRE

- « Cuisine et Sentiments » avec Zone et cie
- Conférence Gesticulée « Se désenvoûter du Capitalisme » en partenariat avec « Festicité »
- « Elle est Folle Louise » avec art et Cie
- Théâtre d'impro avec les Z'improbagnais

## 6 CINE-DEBATS avec le collectif mixité CGT d'Aubagne

- Debout les Femmes
- Les Conquérantes
- Ma famille Afghane
- Article 23
- Que justice soit notre

## 1 SOIRÉE LITTÉRAIRE

Avec Laurette Autouard, lancement de son dernier roman :  
« les fleurs vénéneuses du Mâle »

## 10 SOIRÉES KARAOKÉS

## 10 CONCOURS DE CONTRÉE

**58 CONCOURS DE PÉTANQUES ET JEU PROVENÇAL + la semaine bouliste** en partenariat avec La Boule Harmonieuse

# Les événements culturels et artistiques (suite)

## 6 REPAS A THÈME :

- Les crêpes de la Chandeleur avec LSR Aubagne
- La soirée Beaujolais Nouveau
- Le méchoui du 1er mai
- La Fête de la Paix
- La Grande Sardinade
- Les Pieds-Paquets

**LES FRINGALES PARTIES** en partenariat avec des associations et commerçants locaux.

**1 JOURNÉE AUTOUR DE LA PERMACULTURE** avec l'association « les Graines d'Harmonie »

**GRAFITERIA** dans le cadre de FestiCité.

**Le Cercle « Hors les murs »** : rencontre avec un cultivateur bio de Beaudinard

## LES RENCONTRES AVEC LES AMIS LSR CÉVENNES

- Repas Aioli
- Visite du vieil Aubagne
- Visite de la scop thé avec LSR Aubagne



**7/8 OCT. 2022**

**48h en soutien aux femmes Afghanes**

*Ce que les femmes Afghanes ont à nous dire ...*

**VERNISSAGE- EXPO**  
Vendredi 7 octobre - 19h

Cette exposition réunit les oeuvres de cinq artistes photographes contraintes à l'exil depuis le coup de force des talibans :  
**Najiba Noori, Fatima Hossaini Tahmina Saleem, Tamina Alizada, Roya heydari.**

Présentation de l'expo, prises de parole des associations et échanges autour d'un apéritif.

Exposition en partenariat avec : Collectif 13 Droits Des Femmes, CMCAS Marseille, CAL.  
En présence de : Alain Fanguin - Président de la CMCAS  
Le CAL, Le C13DDF  
Pierre Pradel  
soutien aux réfugiés afghanes

# La mise à disposition de salles pour les artistes associés et les organisations adhérentes

**120 jours** de mise à disposition de salles pour les répétitions des compagnies artistiques et les artistes associés du Cercle de l'Harmonie. Le matériel de sonorisation est également prêté à ces occasions.

**40 jours** de mise à disposition de salles pour les ateliers de couture et les cours de musique.

**40 jours** de mise à disposition de salles pour les réunions et les formations des organisations adhérentes.

## Les locations de salle pour les événements privés et la colocation

Les espaces du Cercle ont été privatisés pendant environ **20 jours** pour des anniversaires, des tournages de film et des événements privés.

**5** étudiant.es et jeunes travailleurs ont loué les chambres du Cercle.



# L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE TIERS-LIEU 2022/2026

**En 2022, la nouvelle Direction du Cercle de l'Harmonie a élaboré une stratégie de structuration en *Tiers-lieu Culturel et Intergénérationnel* basé sur le projet associatif 2017-2021.**

Outre la mise aux normes ERP du Cercle, les enjeux portent autour de la transformation du système de gouvernance, la stabilisation du modèle économique, la professionnalisation des outils de gestion administrative et financière, le développement d'alliances et de partenariats, l'amélioration du système de communication et la valorisation du patrimoine du Cercle.

# LA STRUCTURATION DU CERCLE DE L'HARMONIE EN TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

## Un tiers-lieu c'est quoi ? 5 éléments caractéristiques

### Un fort ancrage territorial

- Ce sont des lieux qui répondent à des besoins territoriaux et engagent pour ce faire des coopérations locales, en mobilisant les acteurs du territoire, pouvoirs publics, entreprises, associations, universités...

### Une communauté d'acteurs engagés

- Dans les tiers-lieux se retrouve une communauté d'acteurs qui développent des projets innovants pour leur territoire, en mutualisant des équipements, des moyens, des compétences.

### Une gouvernance partagée

- L'ensemble des parties prenantes, et notamment les usagers des lieux, sont impliqués dans la définition et l'orientation du projet de territoire.

### Une hybridation d'activités

- Les activités sont multiples et les modèles s'équilibrent entre activités lucratives (services, formation, location, restauration...) et activités d'intérêt général (inclusion numérique, remobilisation dans l'emploi, social...).

### Une dynamique d'expérimentation et d'innovation

- Espaces dédiés à la pratique, au faire soi-même, les tiers-lieux sont évolutifs et adaptables, ils favorisent ainsi l'émergence de nouveaux projets collectifs.



## LES 5 PROGRAMMES D'ACTIVITES DU TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL



L'animation socio-culturelle de quartier



L'alimentation durable et le bien-être



La valorisation du patrimoine et des traditions



L'accès aux droits et à la citoyenneté



L'accès à la culture, aux arts et aux sports



## LES ESPACES DU TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL



**La buvette associative** : un espace dédié à la vie citoyenne et socio-culturelle du quartier et du territoire



**L'épicerie "Le Cercle en vrac"** : l'épicerie de produits naturels en vrac



**La cantine "Epicétout" "Epicétout"** : La cuisine pour les repas du midi et les événements culinaires



**La salle de spectacle** : un espace de création et de diffusion du spectacle vivant



**La grande salle de réunion, les espaces partagés et les espaces de stockage**



**La Bourse du Travail** : des permanences juridiques d'accès aux droits



**La colocation** : des hébergements solidaires





# LE MODELE ECONOMIQUE HYBRIDE DU PROJET DE TIERS-LIEU

## LES SOURCES DE FINANCEMENT

**PERSONNES  
PUBLIQUES MORALES**  
Subventions  
Appels à projets

**PERSONNES  
MORALES PRIVEES**  
Mécénat, Sponsoring  
Prêts, AAP, Achats  
de prestations ou de  
produits

**PARTICULIERS**  
Cotisations,  
Dons, Crowdfunding  
Participation activités  
Achats de produits

## LES CATÉGORIES D'AIDES SOLLICITÉES

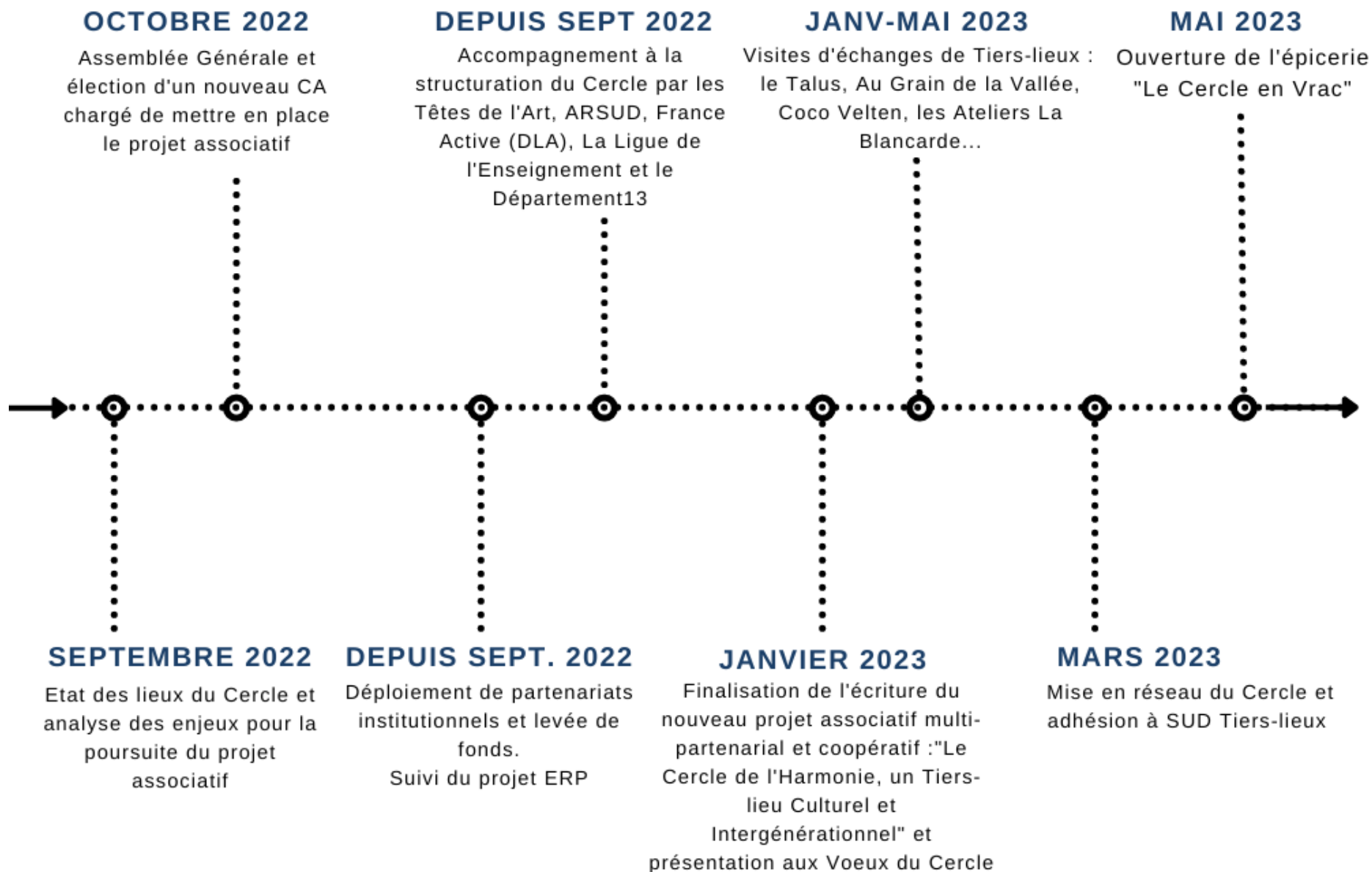
**FONCTIONNEMENT  
GLOBAL**

**ACTION SPECIFIQUE**

**INVESTISSEMENT**

# FEUILLE DE ROUTE DU PROJET DE TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

## 2022 - 2026



# FEUILLE DE ROUTE DU PROJET DE TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

## 2022 - 2026

**AOUT 2023**

Finalisation et diffusion du site internet du Cercle de l'Harmonie

**JUILLET-SEPT 2023**

Préparation de l'AG 2023. Structuration des projets, de la nouvelle gouvernance et de la politique RH du Cercle.

**OCTOBRE 2023**

Assemblée Générale 2023 : présentation des rapports et de la stratégie de structuration en Tiers-lieux

**MARS-JUIN 2023**

Participation à des rencontres autour de l'ESS et de la Transition Ecologique. Demande d'adhésion à la CRESS-PACA

**SEPTEMBRE 2023**

Participation du Cercle au DLA de France Active "Stratégie, modèle socio-économique et gestion financière de Tiers-lieux"

**NOVEMBRE 2023**

8 & 9 novembre 2023 : Participation à la rencontre "Faire Tiers-Lieux en région PACA" organisé par SUD Tiers-lieux à Marseille

# FEUILLE DE ROUTE DU PROJET DE TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

## 2022 - 2026

**JANV-JUIN 2024**

DLA individuel par France Active avec les bénévoles et salariés du Cercle pour accompagner la structuration du projet ?

**21 OU 22 SEPT 2025**

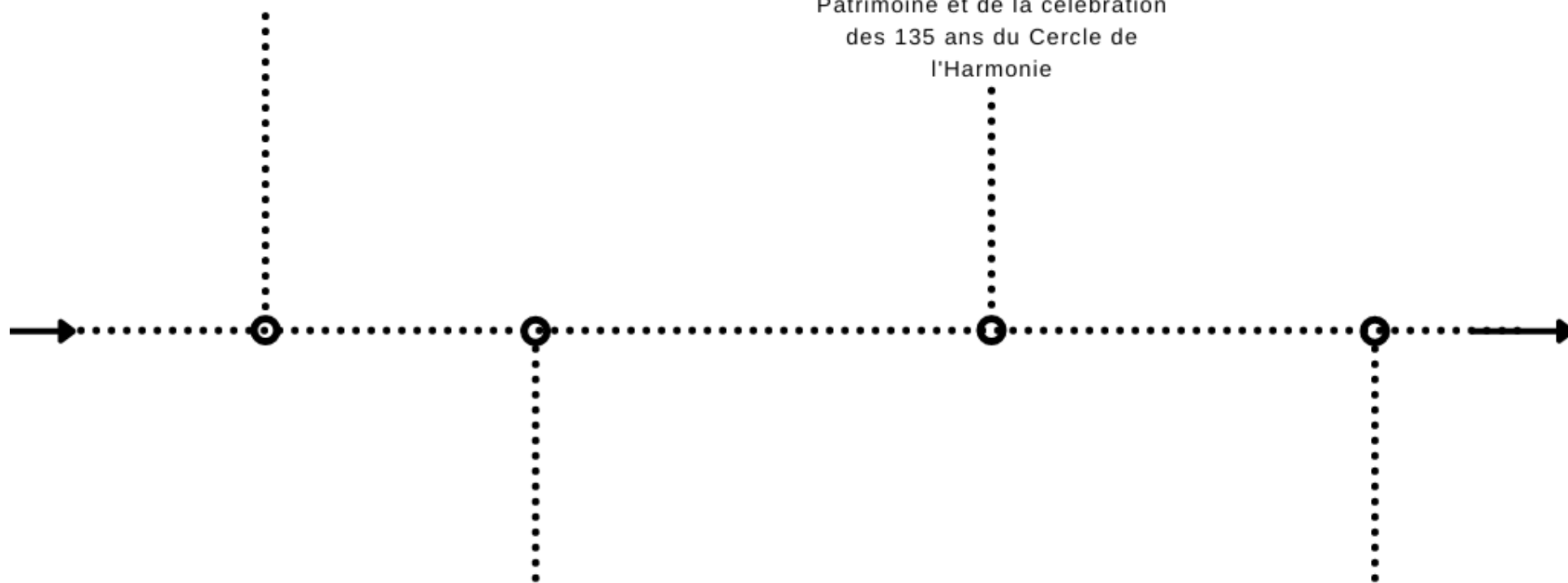
Journée officielle de lancement du Tiers-lieu Culturel et Intergénérationnel dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et de la célébration des 135 ans du Cercle de l'Harmonie

**2024-2025**

Finalisation des travaux de mise aux normes ERP et aménagement des différentes salles du Cercle de l'Harmonie

**2026**

Mesure de l'impact du projet de Tiers-lieu et poursuite des actions en fonction des évolutions du lieu.  
Mise en réseau avec d'autres Cercles de Provence



# L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DU TIERS-LIEU



Depuis septembre 2022, le Cercle est accompagné régulièrement dans son développement par :

- ARSUD : entretiens individuels réguliers
- les Têtes de l'Art : entretiens individuels réguliers et participation aux ateliers collectifs
- France Active et le DLA (dispositif local d'accompagnement) : participation aux DLA collectifs et positionnement sur un DLA individuel
- le Département des Bouches-du-Rhône : Participation aux formations
- la Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône : participation aux ateliers, entretiens individuels et communication de nos activités
- la CRESS-PACA : accompagnement technique

# LES HORAIRES D'OUVERTURE

---

## La buvette :

Lundi : 9h - 13h

Mercredi : 9h - 13h / 15h - 21h

Jeudi : 9h - 13h / 15h - 21h

Vendredi : 9h - 13h / 15h - 22h

Samedi : 9h - 13h / 15h - 21h

Dimanche : 9h - 13h

En juillet et août, les horaires sont modifiés.

## Permanences juridiques de l'UL-CGT :

Mardi : 14h - 18h

Jeudi : 14h - 18h

Contact : 04 42 82 90 69

[cgt.ul.aubagne@gmail.com](mailto:cgt.ul.aubagne@gmail.com)

## L'épicerie "Le Cercle en vrac" :

Lundi : 9h - 13h

Mercredi : 18h - 20h

Vendredi : 18h - 20h

Possibilités de réserver les produits sur internet :

[lecercleenvrac@gmail.com](mailto:lecercleenvrac@gmail.com)

## Point AMAP de Matthieu Laplane :

Mercredi : 19h - 20h

Distribution de paniers Bio sur inscription,  
renseignement au : 06 21 77 91 69





# CONTACT

---

## **PAGE FACEBOOK**

Le Cercle de l'Harmonie

## **INSTAGRAM**

lecercle\_harmonie

## **EMAIL**

dharmonieaubagne@gmail.com

## **SITE**

[www.lecercledeharmonieaubagne.org](http://www.lecercledeharmonieaubagne.org)

## **NUMÉRO**

04 42 70 12 91

## **ADRESSE**

12 Cours Beaumond 13400 Aubagne